

## PROPOSEZ À VOS CLIENTS L'ASSURANCE ANNULATION, INTERRUPTION DE SÉJOUR ET ARRIVÉE TARDIVE FFCC !

### LES GARANTIES

Elles concernent le couple de droit ou de fait, ses enfants jusqu'à 25 ans (s'ils sont à charge) et /ou ses petits enfants.

Les frais d'annulation de réservation ou d'interruption de séjour sont garantis du fait d'un des événements suivants subis par l'assuré et les bénéficiaires de l'adhésion :

- Maladie grave, accident corporel grave ou décès de l'assuré, de son conjoint, de ses ascendants ou descendants, au 2<sup>e</sup> degré et/ou ceux de son conjoint, de ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles filles, en cas de décès de son oncle, sa tante, ses neveux et nièces, de son remplaçant professionnel sous réserve que son nom soit mentionné lors de la souscription du contrat, de son tuteur légal, d'une personne vivant habituellement sous son toit, de la personne chargée pendant le voyage de la garde de ses enfants mineurs ou d'une personne handicapée vivant sous votre toit et dont vous êtes le tuteur (si mentionné dans le contrat).
- Maladie nécessitant des traitements psychiques.
- Complications dues à l'état de grossesse quand la personne n'est pas enceinte de plus de 6 mois.
- Licenciement économique ou rupture conventionnelle si la procédure n'a pas été engagée antérieurement à la souscription de votre contrat.
- Convocation devant un tribunal en tant que juré ou témoin d'assises, convocation en vue d'adoption d'un enfant ou à un examen de rattrapage.
- Destruction des locaux professionnels ou privés à plus de 50 % par suite d'incendie, explosion, dégât des eaux.
- Vol dans les locaux professionnels ou privés ou dommages graves au véhicule ou vol des papiers d'identité empêchant de satisfaire aux formalités de police aux frontières dans les 48 h précédant le départ (avec franchise de 25 % pour le vol des papiers).
- Obtention d'un emploi ou d'un stage rémunéré pour plus de 6 mois...
- Divorce ou séparation si procédure lancée après la réservation du voyage (avec franchise de 25 %).
- Suppression ou modification des dates de congés, mutation professionnelle, imposées par l'employeur (avec franchise de 25 %).

Les arrivées retardées sont assurées pour les causes d'un événement garanti en annulation. Pour l'interruption de séjour, versement d'une indemnité proportionnelle au nombre de jours non utilisés.

Notre assurance annulation est matérialisée par la possession de la carte d'adhérent à la FFCC. Elle est automatiquement liée à l'achat de cette carte.

**Plafond des garanties : 1 600 €.**

### LE PRIX 2023

**36,50 €  
par famille**

(couple avec ou sans enfants de moins de 25 ans ou petits enfants).



### LA COMMERCIALISATION

Vous choisissez la formule qui vous convient le mieux.

- 1 La formule la plus simple et la plus efficace est que vous proposiez l'assurance annulation en même temps que votre offre de location, pour vos clients qui réservent un emplacement ou un hébergement locatif, vous pouvez proposer la carte sur vos contrats ou formulaires de réservation en indiquant par exemple :

**Adhésion 2023 à la FFCC incluant des garanties d'assurance dont l'assurance annulation : 36,50 €.**

À vous de juger si vous souhaitez l'inclure à chaque demande de réservation ou si vous la proposez en option à votre client.

Au recto de vos formulaires, vous ajoutez, en même temps que vos conditions générales, les garanties d'annulation. Ensuite, vous adressez à la FFCC, régulièrement, la liste des clients qui ont demandé la carte-assurance accompagnée du règlement. La FFCC se charge de faire parvenir à votre client sa carte d'adhésion ainsi que les garanties incluses et les informations sur les modalités de déclarations de problème. **Vous n'avez plus à gérer les annulations** : c'est à votre client de faire sa déclaration de sinistre sur un site dédié ou par téléphone. Dans tous les cas, le remboursement lui sera adressé sur la base de vos conditions d'annulation.

- 2 **Nous mettons à votre disposition un document léger pour qu'il ne surcharge pas votre envoi d'informations à vos clients**, dans lequel est proposée l'assurance annulation. Les personnes intéressées contactent la FFCC pour souscrire en direct, à l'aide du document sur lequel vous aurez apposé votre marque commerciale. Nous pouvons également, pour la mise sur internet, vous adresser le document en .pdf ou faire un lien entre votre site et le nôtre.

**Dans tous les cas, la FFCC vous reverse une commission sur chaque vente :**

- 5,50 € par assurance annulation familiale souscrite.
- 2,50 € par assurance annulation individuelle souscrite

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



L'assurance annulation est comprise dans la carte de membre FFCC. En souscrivant à cette assurance annulation, votre client et vous-même disposez d'avantages supplémentaires liés à cette adhésion.

### Que vous apporte la carte de la FFCC à vous, gestionnaires ?

- **C'est une garantie de sérieux**, de qualité et de solvabilité puisqu'elle vous assure le remboursement des séjours impayés jusqu'à 21 jours maximum. Vous devez, pour cela, nous adresser la facture et la carte de l'adhérent.
- **En plus de l'assurance annulation**, la carte vous garantit que vos clients sont bien assurés (responsabilité civile spéciale camping, risques locatifs encourus par vos clients à l'occasion de l'occupation temporaire d'une caravane ou d'un mobile home en cas d'explosion ou d'incendie endommageant les biens loués...).
- **Pour faciliter vos démarches et celles de vos clients**, la FFCC vous fournit un document à compléter et à adresser à vos campeurs qui annulent.

### Qu'apporte-t-elle de plus à vos clients ?

- **429 € d'économies en moyenne par an** chez plus de 22 800 partenaires du sport, du loisir et du bien-être grâce au club avantages FFCC.
- **Des réductions dans plus de 1 000 campings** Camp'In France FFCC.
- **La protection et la défense de leurs droits** auprès des pouvoirs publics et des professionnels de l'hôtellerie de plein air.
- **De l'information et des publications gratuites.**
- **Des assurances incluses ciblées** : protection juridique, risques locatifs, dommage au matériel de camping...
- **Des assurances spécifiques** en option.
- **Le choix de nombreux voyages** en France et dans le monde dont les périodes Paris/Pékin/Istanbul...



## COUPON - RÉPONSE 2023

(à retourner à la FFCC - 78, rue de Rivoli - 75004 Paris)

NOM DU TERRAIN DE CAMPING : .....

RESPONSABLE : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ VILLE : .....

TÉLÉPHONE : \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ e-mail : .....

- Je suis intéressé(e) par votre proposition de carte incluant une assurance annulation et souhaite l'intégrer sur mes documents adressés à mes clients.
- Je souhaite recevoir votre document d'appel « léger » proposant l'assurance annulation que j'adresserai à mes clients pour qu'ils contactent la FFCC en direct (modèle joint pour information).

Nombre d'exemplaires de ce document à m'adresser : \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ exemplaires.

- Je souhaite recevoir votre document d'appel personnalisé au format .pdf pour insertion sur mon site.
- Je souhaite faire un lien de mon site sur celui de la FFCC (page adhésion).
- Je souhaite que la FFCC me contacte pour me donner quelques informations complémentaires.

Cocher la(les) case(s) concernée(s).